

**AGENDA POUR LES TROIS PAROISSES**

Samedi 18 janvier

- 9h-17h : braderie d'hiver du Secours Catholique de L'Aigle (2, Rue Guillaume le Conquérant)
- 9h45 : KT au presbytère de Moulins-la-Marche
- 10h30 : KT à la Ferté-Fresnel (foyer paroissial)
- 14h30 : galette de la fraternité des malades à la maison paroissiale de L'Aigle
- 14h30 : à la Ferté-Fresnel, assemblée générale de l'association gérant le foyer paroissial suivie de la galette paroissiale
- 17h30 : messe à Saint Evroult
- 18h : messe à L'Aigle et à Auguaise (*Monique et Andrée*)

Dimanche 19 janvier

- 10h30 : messe en famille à La Ferté-Fresnel (*Maria et Christophe Vigouroux*)
- 11h : messe à L'Aigle (*Pierre Griveaud, Paule et Max Porel, Angélique Canhac*) et à Moulins-la-Marche

Mardi 21 janvier

- 9h : messe à la maison paroissiale de L'Aigle

Mercredi 22 janvier

- 9h : messe à la maison paroissiale de L'Aigle
- 20h : conseil de pôle à la maison paroissiale de L'Aigle

Jeudi 23 janvier

- 18h30 : messe à la maison paroissiale de L'Aigle (pas d'adoration, ni de confessions, ni de chapelet)
- 20h : répétition de chants à la maison paroissiale de L'Aigle

Samedi 25 janvier

- 10h-16h30 : centre de préparation au mariage à la maison paroissiale de L'Aigle
- 10h30 : KT à L'Aigle (école Saint Jean)
- 17h30 : messe à Saint Evroult
- 18h : messe à L'Aigle et à Soligny-la-Trappe (*Emmanuel Flahaut*)

Dimanche 26 janvier

- 10h30 : messe à La Ferté-Fresnel
- 11h : messe à L'Aigle (*Familles Ratier et Bertaux, M. et Mme Furia, Judith Wilson*) et à Moulins-la-Marche (*Robert Michel*)

Chaque semaine, à la Brardière, messe du lundi au vendredi à 18h et les samedi, dimanche et jours de fêtes à 11h. Adoration, chapelet et vêpres le dimanche à 18h.

**DEFUNTS**

Nous portons dans notre prière Jean Carrier, Janine Germain et Paulette Watteyne inhumés cette semaine.

- Afin de redorer la beauté de nos liturgies sur un plan musical, qui constitue sans aucun doute un vecteur d'évangélisation non négligeable, une **répétition de chants mensuelle** est dès ce mois de janvier mise en place à la maison paroissiale de L'Aigle. Cette proposition est ouverte à tous ! Premier rendez-vous le jeudi 23 janvier à 20h. Un autre projet pour les mois à venir est également de constituer un petit orchestre, notamment pour les messes en famille. Avis donc aux instrumentistes de tout âge qui sont invités à se faire connaître auprès de Vincent Tellier ou du Père Stéphane.

**Voyage de Carême à destination de Lisieux pour tout le pôle missionnaire**, le samedi 29 février 2020. Départ à 8h30 devant le collège Foch, retour vers 18h30 au même endroit. Au programme : le matin, messe à la crypte et visite de la basilique de Lisieux ; l'après-midi, visite du zoo de Cerza. Prévoir un pique-nique. Tarifs : 25 € pour les moins de 16 ans et 30 € pour les autres. Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire. Inscription impérativement avant le 22 février à envoyer, accompagnée de votre règlement par chèque (ordre *Paroisse Saint Martin en Ouche*), au presbytère de L'Aigle.

**REFLEXION : L'AGNEAU DE DIEU**

Voilà bien une expression qui pose question. Certains pensent qu'elle ne correspond plus à la culture contemporaine et remplacent l'*Agneau de Dieu* par un chant de paix. Mais, en éliminant l'expression et donc la question qu'elle pose, on élimine aussi la chance d'explication qui peut lui être donnée et, par le fait même, la compréhension de l'acte par lequel le Christ nous donne sa vie.

Parce que son sacrifice sanglant sur la croix est unique (Hébreux 7, 27), mais qu'il veut en offrir le bénéfice à tous les temps de l'Eglise, Jésus remplace l'agneau pascal par ce qui l'accompagnait, à savoir la galette de pain azyme et la coupe de vin. Parce que cet unique sacrifice sanglant est parfait, plus une goutte de sang ne doit couler après lui, ni d'un homme, ni même d'un animal.

Parce que cet unique sacrifice sanglant rend caducs tous les autres, il ne peut plus y avoir d'autre agneau pascal que celui qui mourut sur une croix et rend présent son sacrifice, en tout temps, sous la forme cachée du pain et du vin dont il fait son corps et son sang.

C'est la raison pour laquelle, nous chantons l'*Agneau de Dieu*, non en découpant un agneau, mais en rompant le pain consacré. Bien loin de s'arrêter de « faire quelque chose », comme au *Gloire à Dieu* et au *Sanctus*, c'est au contraire durant le chant lui-même que le prêtre qui préside rompt la grande hostie, répartit les petites dans les ciboires ou coupelles pour la communion (s'il y a lieu) et distribue le corps du Christ à ceux qui sont avec lui à l'autel (si c'est le cas). C'est la raison pour laquelle aussi c'est en montrant un morceau de pain, et non un agneau, que le prêtre dit à l'assemblée : « Voici l'Agneau de Dieu ».

SNPLS, « Du bon usage de la liturgie », *Guides célébrer* 4, Paris, Cerf, 1999, p. 64